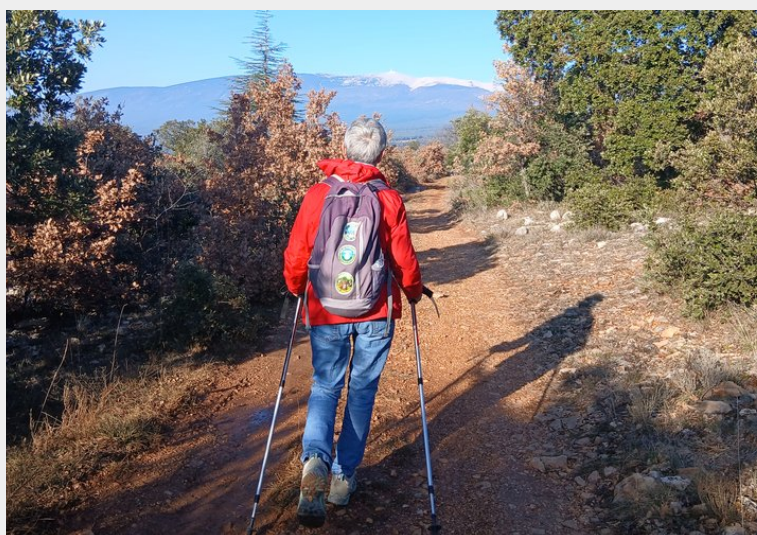
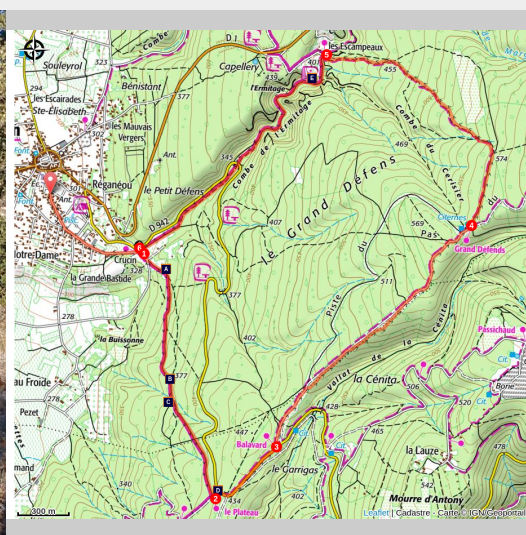


VILLES-SUR-AUZON - Les combes du cerisier et de l'Ermitage

Villes-sur-Auzon



Vue sur le Ventoux



Au fil des chemins et sentiers, entre constructions en pierre sèche, végétation diversifiée, petites découvertes et panorama, cette balade ne laisse pas indifférent !

Cette boucle m'a réservé quelques belles surprises ! J'y ai notamment découvert, pour la première fois, de toutes petites bories, puis j'apprécie toujours autant la taille sculpturale des buis par les agents du Département. Quant aux quelques sueurs vécues, elles sont largement récompensées par la vue sur le Ventoux à l'arrivée ! » Elsa Aptel, directrice de l'OTI Ventoux Sud

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h 30

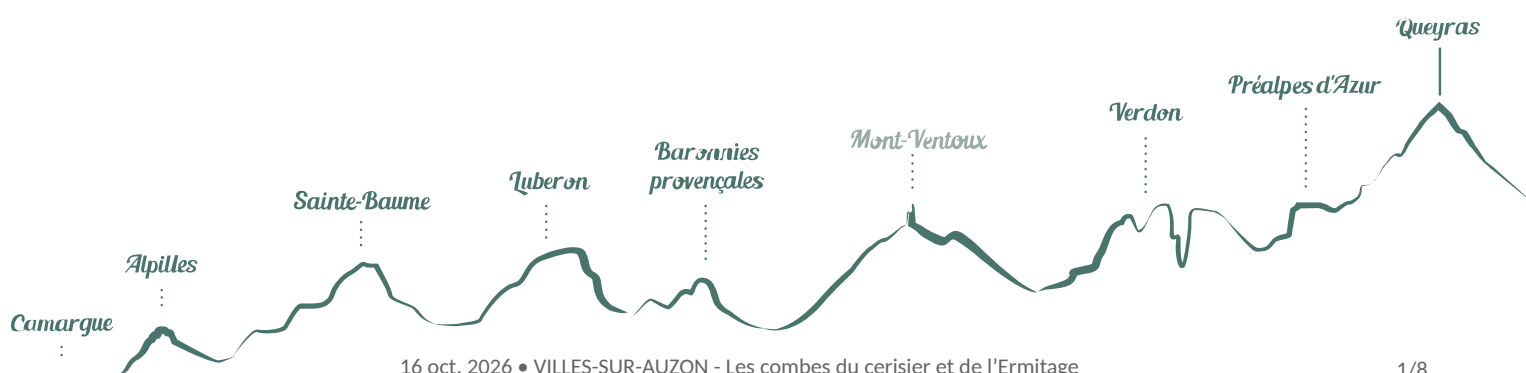
Longueur : 9.2 km

Dénivelé positif : 282 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Esplanade Claude Bérard, Villes-sur-Auzon

Arrivée : Villes-sur-Auzon

Balisage :  GR®  PR

Du parking rejoindre la rue de Villeneuve, la remonter par la gauche jusqu'au « chemin des Pierres », laisser le stade sur votre gauche et poursuivre tout droit jusqu'au croisement.

1- A « Reganeou » (321 m), se diriger à droite puis quitter la route pour prendre le GR qui monte à gauche sur un chemin très caillouteux bordé de murets en pierre sèche.

2- A « Le plateau » (429 m) rejoindre la route des gorges de la Nesque, la remonter sur 500 m. Restez bien à gauche. Prudence.

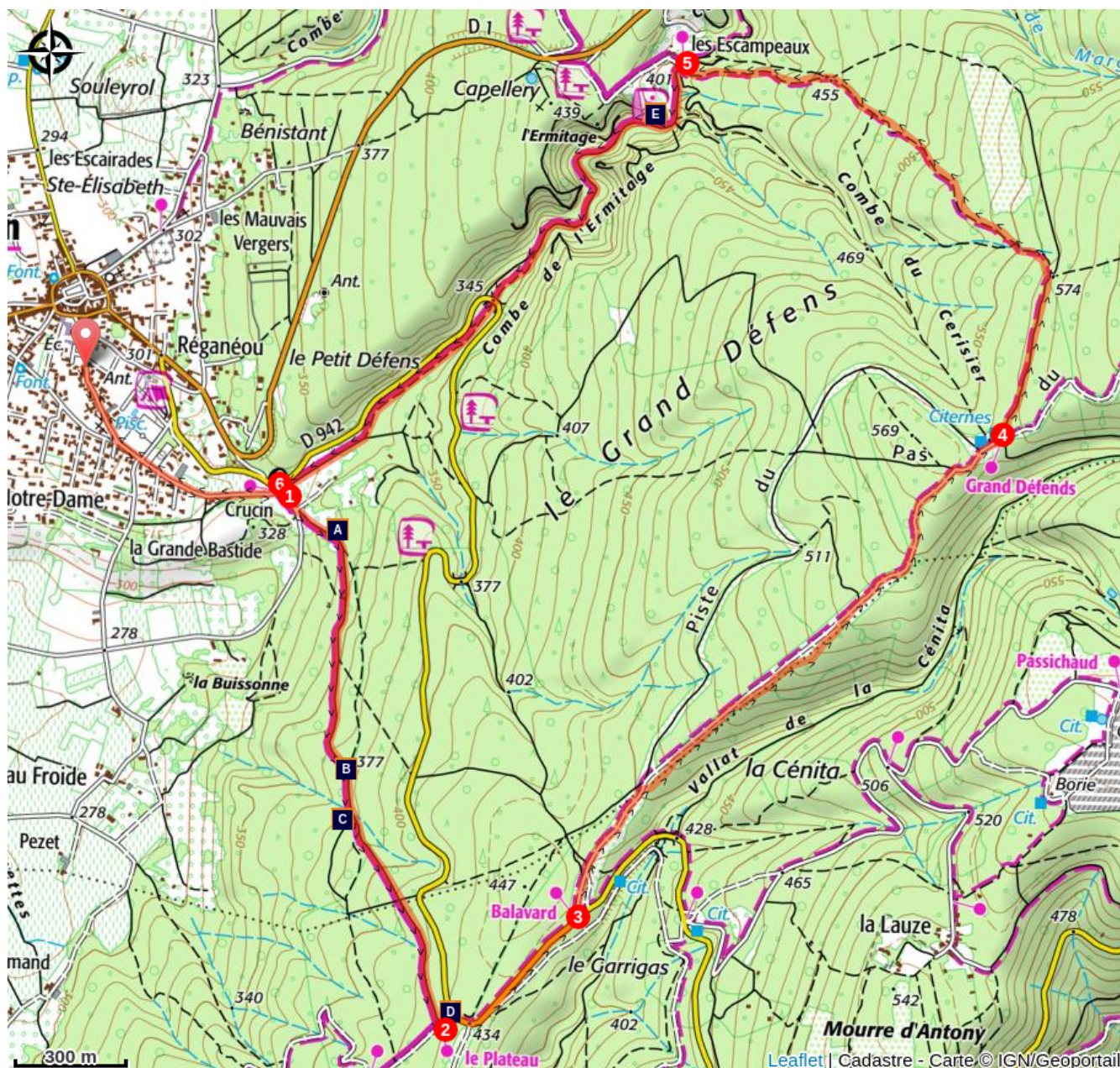
3- Au poteau « Balavard » (430 m), quitter la D942 pour s'engager à la montée sur le large chemin de pierre qui est une piste DFCL menant à une citerne. Vous remarquerez les nombreuses constructions en pierre sèche qui le borde.

4- A « Grand Défends » (596 m), tourner à gauche sur le chemin de terre qui devient sentier à la descente. Le Mont Ventoux en toile de fond attire votre regard, tel un aimant.

5- Face à « Les Escampeaux » (402 m), prendre à droite sur le sentier. Passer au pied des falaises du site d'escalade de la combe de l'Ermitage. Après 200 mètres, quitter le chemin et s'engager à gauche sur le petit sentier qui s'enfouit entre les arbres. Passer sous le pont au-dessus duquel passe la route des gorges de la Nesque.

6- A « Reganeou » (321 m), rejoindre le parking par le chemin des Pierres puis la rue de Villeneuve.

Sur votre chemin...



La pierre sèche (A)



Le cèdre (C)



La Réserve naturel régionale Ermitage-
Escampeaux (E)



Le chêne vert (B)



Les gorges de la Nesque (D)

Toutes les infos pratiques

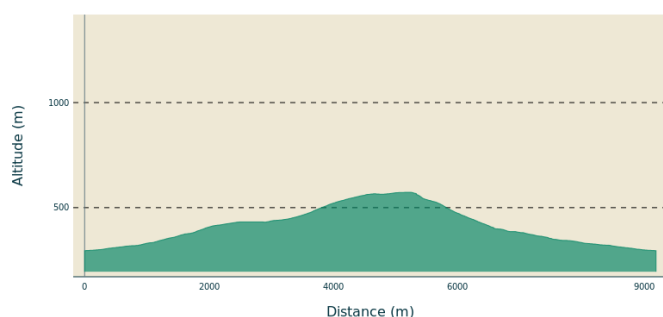
Recommandations

Accès aux massifs forestiers : entre le 15 juin et le 15 septembre, se renseigner sur les conditions et réglementations d'accès au massif du Ventoux sur <https://www.risque-prevention-incendie.fr/84>

En période de chasse entre septembre et janvier, portez une tenue de couleur vive, signalez-vous et respectez la signalétique disposée par les chasseurs.

Entre les points 2 & 3, prudence sur la route très empruntée en période estivale

Profil altimétrique



Altitude min 295 m

Altitude max 573 m

Transports

Réseau régional Zou : Ligne 912 Carpentras
<>Sault

Accès routier

A 17 km au nord de Carpentras par la D942. A 17 km au nord de Carpentras par la D942.

Parking conseillé

Parking de l'esplanade Claude Bérard (rue Villeneuve)

Source

OTI Ventoux Sud

Sur votre chemin...



La pierre sèche (A)

Tradition répandue en XIXème siècle, les constructions en pierre sèche avaient plusieurs fonctions. Les « bories » servaient à entreposer des outils en bordure de champs ou à abriter de la pluie les bergers surveillant les troupeaux qui eux-mêmes pouvaient trouver un abri sous un « Jas », à marquer les limites administratives entre communes, et les « cairns » à orienter les marcheurs sur les sentiers.

Crédit photo : OTI Ventoux Sud



Le chêne vert (B)

Espèce d'arbre à feuillage persistant qui pousse essentiellement dans le sud de la France en raison de sa tolérance à la chaleur, la sécheresse, les sols pauvres et calcaires. Ses feuilles sont coriaces souvent dentées.

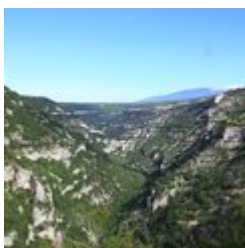
Crédit photo : OTI Ventoux Sud



Le cèdre (C)

Arbre majestueux de genre conifères à bois odorant et à la cime conique. Ces cônes se dressent vers le ciel, ses aiguilles persistantes sont courtes, piquantes et regroupées en bouquets.

Crédit photo : OTI Ventoux Sud



Les gorges de la Nesque (D)

Creusée par la rivière qui porte son nom, ces gorges forment un canyon spectaculaire de 12 kilomètres de long et peuvent atteindre 400 mètres de profondeur par endroit.

Classé en Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 depuis 2007, ce site de 1 233 hectares s'étend sur quatre communes du Vaucluse : Blauvac, Méthamis, Monieux et Villes-sur-Auzon. Sur la route touristique construite en encorbellement après la seconde guerre mondiale, les tunnels et points de vue se succèdent, dont le belvédère du Castelleras qui permet d'embrasser un panorama exceptionnel.

Crédit photo : PNR Mont-Ventoux



La Réserve naturel régionale Ermitage-Escampeaux (E)

Située au cœur du Parc naturel régional du Mont-Ventoux et aux portes des gorges de la Nesque, la reconnaissance en Réserve naturelle régionale vient renforcer la protection d'une biodiversité exceptionnelle. D'une superficie de 254 hectares non habitée, elle abrite 393 espèces végétales dont certaines endémiques et 293 espèces animales.

La création de cette réserve pour une durée de 12 ans est le résultat d'un travail de concertation mené sur plusieurs années entre collectivités, associations locales et institutions.

Crédit photo : A.ROUX-Parc-du-Mont-Ventoux



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- OTI Ventoux Sud